



RCS : PONTOISE
Code greffe : 7802

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PONTOISE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1987 B 01064
Numéro SIREN : 341 516 953
Nom ou dénomination : 3P FRANCE

Ce dépôt a été enregistré le 02/09/2015 sous le numéro de dépôt 10294

3P FRANCE

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 263 500 €

Siège social : ZI «Les Béthunes» - Avenue du Fief **GREFFE DU TRIBUNAL**

95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE

341 516 953 RCS PONTOISE

02 SEP. 2015

DE COMMERCE DE PONTOISE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 17 JUIN 2015**

10294.

**EXTRAIT CERTIFIE CONFORME
PAR LE PRESIDENT DU DIRECTOIRE**

L'an deux mil quinze,
Le dix-sept juin,
A dix heures,

Les actionnaires de la société 3P FRANCE, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 263 500 €, divisé en 500 actions de 527 € chacune, dont le siège est situé au ZI «Les Béthunes» - Avenue du Fief - 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au ZI «Les Béthunes» - Avenue du Fief - 95310 SAINT-OUEN-L'AUMONE, sur convocation faite par le Directoire selon lettre simple adressée à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque actionnaire présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire.

ORDRE DU JOUR

- Nomination d'un Commissaire aux comptes titulaire et d'un Commissaire aux comptes suppléant, en lieu et place des Commissaires aux comptes dont le mandat est venu à échéance,
- Pouvoirs pour formalités.

QUATRIEME RESOLUTION

Les mandats de Monsieur Jacky LEGRAS, Commissaire aux Comptes titulaire, et de Monsieur Jean-Claude SAVEY, Commissaire aux Comptes suppléant, arrivant à expiration à l'issue de la présente réunion, et ceux-ci ayant exprimé le désir de ne pas être renouvelés dans leurs mandats, l'Assemblée Générale décide de nommer :

OK

- La Société CALISSEO, exerçant 20, promenade du Millénaire - 92400 COURBEVOIE, à la fonction de Commissaire aux comptes titulaire,
- La Société COGEFIN (Comptabilité Gestion Finance), exerçant 53, avenue Philippe Auguste - 75011 PARIS, à la fonction de Commissaire aux comptes suppléant,

pour une période de six exercices, soit jusqu'à l'issue de la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne pouvoir à tout porteur de copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toute formalité de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'R. S. S. S. S.' or similar, written in a cursive style.